

## **LES CAUSES DE L'ABANDON DE L'ETUDE DU FRANÇAIS EN FORM DEUX AU KENYA**

**Bernard Nzuki kyuma**

*Université de Lorraine, France*

*Strathmore University, Kenya*

### **1. Introduction**

Dans cet article, il s'agit de savoir pourquoi les apprenants kenyans de l'école secondaire abandonnent l'étude du français à la fin de la deuxième année. L'objectif de l'article est de mettre en relief les causes de l'abandon du français.

La langue en question, à savoir le français, se trouve dans cette société kenyane est enseignée à partir de l'école secondaire jusqu'au niveau supérieur. A l'issue de cette recherche, nous devrions pouvoir mieux comprendre les interactions entre l'apprenant de langue étrangère et les contextes micro, méso et macro (la classe, l'école, la famille et la société) et leur rôle dans le processus qui mène à l'abandon de l'étude d'une langue étrangère.

**Mots-cle : Abandon, Form Deux, français, Kenya.**

### **2. Etats des lieux**

#### **2.1 Pourquoi abandonner le français langue étrangère ?**

Que signifie l'abandon du FLE ? Pourquoi les apprenants arrivent-ils à abandonner une langue ? Quelles en sont les causes ? Abandonner est un verbe, son nom abandon comporte différentes significations. Selon Cuq (2003) l'abandon est « une action de cesser de s'occuper d'une chose à laquelle on était lié par l'intérêt qu'on lui portait, par un engagement, etc. » Pour abandonner l'apprentissage d'une langue, il faut d'abord avoir eu l'intérêt de l'apprendre. L'apprenant qui cherche à apprendre une langue a toujours de l'intérêt et connaît peut être ses attentes. S'il arrive à l'abandonner, ce serait parce que

l'intérêt qu'il avait pour cette langue est « mort » ou parce qu'il est dérangé par certains éléments pendant son apprentissage. Les facteurs qui dérangent l'apprentissage/enseignement d'une langue varient de l'apprenant à l'autre.

## **2.2. Absence de motivation**

Les articles de Tang et Bok (2004) montrent que les enseignants-chercheurs de la zone asiatique non francophone se concentrent sur l'absence de motivation chez les apprenants qui apprennent le FLE. Nous comprenons que cette absence de motivation a pour conséquence l'abandon du FLE. Les articles exposent clairement des éléments qui bloquent cette motivation notamment : la supériorité de l'apprentissage de l'anglais et « la faible présence économique et politique de la France et le manque de perspectives professionnalisantes. De plus, les difficultés d'ordre linguistique que connaissent les apprenants asiatiques dans leur apprentissage du français ne feraient qu'aggraver la situation. » .

Prenant en compte tous ces éléments, l'apprenant du FLE décide d'abandonner l'apprentissage de la langue française. Il reste pessimiste malgré l'attrait pour la langue. L'image, la culture et l'identité de la France jouent un rôle convaincant dans le choix d'apprendre la langue. De ces articles, il en ressort que la motivation d'apprendre le FLE est liée à l'environnement socioéconomique et politique, et plus particulièrement aux notions de représentation sociale, de valeur et d'identité. Bernard et Grandcolas (2001) l'ont également constaté dans leur article.

## **2.3. D'autres langues enseignées**

Le fait de pouvoir choisir d'apprendre d'autres langues étrangères réduit le pourcentage des nombres d'apprenants qui choisissent le français. Ce fait est plutôt vu dans le travail d'Axell (2007) dans un cas différent mais presque similaire. Le fait d'avoir d'autres matières à étudier à l'école freine l'apprentissage du français. En Asie, le français se trouve en concurrence directe avec l'allemand, l'espagnol, le japonais et l'anglais. La motivation est donc divisée. L'article distingue trois catégories d'apprenants: motivés, semi-motivés et non-motivés. Nous constatons que l'apprenant qui choisit d'apprendre le

français en premier choix est considéré comme motivé. Celui qui l'a choisi mais pas comme premier choix est vu comme étant le semi-motivé, tandis que celui qui ne l'a pas du tout choisi est le non motivé. Chaubet (1996) affirme bien cette tendance.

Personne ne choisit d'abandonner une langue. L'envie d'abandonner une langue est le résultat de faits négatifs ou défavorables à un moment donné. Pour abandonner une langue seconde ou étrangère, les facteurs sociolinguistiques et didactiques sont également des éléments à prendre en compte.

#### **2.4. Manque de ressources pédagogiques**

Selon Bailly et al. (2007) si l'apprenant abandonne une langue c'est en raison du manque de ressources ou d'un centre de ressources disponibles à proximité. Un centre de ressource se définit selon Oudard (2004) comme une petite bibliothèque qui a pour mission d'encourager la pratique des langues étrangères. C'est dans un tel centre bien équipé pédagogiquement que l'apprenant peut mettre en œuvre des interactions avec les matériaux linguistiques selon ses besoins de son acquisition de la langue. Dès lors, l'apprenant qui n'a pas ce type de ressources à sa disposition n'arrive pas à concrétiser ses attentes et ses objectifs dans la langue qu'il a choisi d'apprendre. Il est donc contraint d'abandonner l'apprentissage de la langue à cause de ces difficultés à trouver des matériels didactiques. L'absence de conseillers internes, d'enseignants-facilitateurs, de locuteurs natifs et de lieux de travail ou d'apprentissage, est également un obstacle pour apprendre que l'apprenant désire.

L'opinion de Weiner (2000) est proche de celle de Bailly et al. (2007). Selon Weiner, si un apprenant prend le contrôle de sa situation d'apprentissage c'est-à-dire qu'il sait quoi faire, comment le faire, où le faire et pour quelles raisons le faire, il aurait beaucoup d'opportunité pour réussir son apprentissage/enseignement et réaliser ses attentes ou /et ses objectifs. A l'inverse, comme le souligne Peterson et ses collaborateurs (1993) cité dans la thèse de Wang (2012), un apprenant qui dépend toujours des aptitudes d'un enseignant et qui ne prend pas le contrôle de son apprentissage/enseignement prend le risque de voir échouer les processus de l'apprentissage/enseignement. Recevoir de façon

répétée des résultats négatifs entraîne l'échec de l'apprentissage/ enseignement. Tardieu (2009) l'associe à la question de l'évaluation, de la correction et de la notation. En raison de l'interdépendance de ces éléments entre eux, cet apprenant pourrait abandonner l'apprentissage/enseignement.

### **3. Méthodologie**

#### **3.1. Population et échantillon**

Notre étude a été menée sur la base d'un échantillon de professeurs d'écoles secondaires au Kenya. Le besoin d'obtenir un nombre important des données afin de parvenir aux objectifs de notre article, nous a poussés à inclure des professeurs qui ne font plus partie des professeurs des écoles secondaires mais qui enseignent actuellement le français dans d'autres établissements scolaires comme l'Alliance Française.

Au total 64 professeurs, dont 34 femmes et 30 hommes, ont accepté de participer à notre enquête. Ces professeurs sont pris par l'obligation d'enseigner en parallèle du français une autre matière, en fonction de leur diplôme et formation. Ce qui n'est pas le cas des professeurs qui enseignent l'anglais ou le Swahili. Il faut savoir que la majorité d'entre eux ont un diplôme d'enseignement ainsi qu'un diplôme de français nommé *diplôme approfondi de la langue française*, DALF C1. Même s'ils ne voulaient pas dire leur âge exact nous sommes arrivés à le connaître, il varie entre 25 et 60 ans. Leur expérience de travail comme professeur varie de 6 à 30 années.

#### **3.2. Technique de récolte des données**

Le moyen que nous avons utilisé pour collecter des informations auprès des professeurs afin de répondre à notre enquête était de mener des discussions organisées sur notre sujet de recherche, la question principale étant : pourquoi les étudiants abandonnent le français

à la fin de l'enseignement de deux années de l'école secondaire. Les informations recueillies ont été écrites par l'enquêteur après l'entretien.

Les discussions se sont faites de février 2013 à juillet 2013 dans des endroits variés à savoir : restaurant, salle de classe, salle polyvalente pendant la pause des formations, dans la rue, sur Skype, sur Facebook, au sein de l'Alliance Française de Nairobi pendant des formations scolaires organisées par le Bureau de la Coopération Linguistique (BCL qui s'occupe de la formation des professeurs de français à l'école secondaire) au sein de l'Ambassade de France au Kenya, et d'autres endroits au Kenya.

Et pour que notre enquête soit efficace et loin de toute les sensibilités du métier, du fait que notre sujet de recherche touche l'enseignement et l'apprentissage dont les professeurs sont responsables, j'ai procédé comme suit : Je me présentais comme un ami et/ou un collègue dans l'enseignement de français, parfois comme professeur de français à l'Alliance Française de Nairobi et je notais les raisons de l'abandon de français juste après la discussion afin d'éviter l'oubli.

La réputation de l'Alliance Française de Nairobi amenait les professeurs à être à l'aise pour discuter amicalement. En effet, l'Alliance est le meilleur établissement pour l'enseignement du français au Kenya et de plus, elle n'est pas en concurrence avec les écoles secondaires. Grâce à cette publicité de l'Alliance Française, nous avons réussi à trouver les données pertinentes de notre article. Nous n'avons également donc pas eu de limite du temps de discussion. Parfois, je coupais la discussion en m'excusant après avoir discuté en détail la question principale de notre recherche.

### **3.3. Technique d'analyse des données**

Une technique fréquemment utilisée dans les techniques de recherche selon De Bonville (2000) et beaucoup employée par les chercheurs en communication se présente dans notre recherche, à savoir l'analyse de contenu. Kazadi (2006) l'utilise afin d'analyser des

contenus manifestes ou explicite des communications dans la recherche en contexte kenyan. Kazadi définit le mot explicite comme ce qui est clairement exprimé dans l'énoncé sans laisser de doute selon Kerbrat-Orecchioni (1986).

Cobby (2009) est d'accord avec ce que Kazadi dit sur la définition du contenu manifeste disant que le contenu manifeste est ce qui est explicitement exprimé comme des opinions, des croyances, etc. Nous avons donc adopté le modèle fondé sur le dépistage du contenu explicite.

Les professeurs ont donné des opinions et croyances sur les raisons pour lesquelles les apprenants abandonnent l'apprentissage de la langue française. Nous avons donc utilisé cette technique afin d'étudier le contenu des discours des professeurs. En faisant ressortir les thèmes les plus appropriés et les mots clés qui ont été proférés par des professeurs selon notre objectif de recherche afin de réussir à analyser les raisons données. Nous avons aussi adopté la technique de quantitative. Dans cette forme d'analyse, nous avons calculé les fréquences des raisons.

Nous avons de même attaché cette analyse avec celle de l'analyse fréquentielle qui nous a permis de comparer la fréquence des thèmes. Nous avons également utilisé l'analyse qualitative de contenu où nous avons considéré des valeurs spécifiques afin de bien regrouper des raisons des professeurs Cobby (2009). Ci-dessous, nous avons rassemblé les raisons selon les techniques mentionnées ci-dessus.

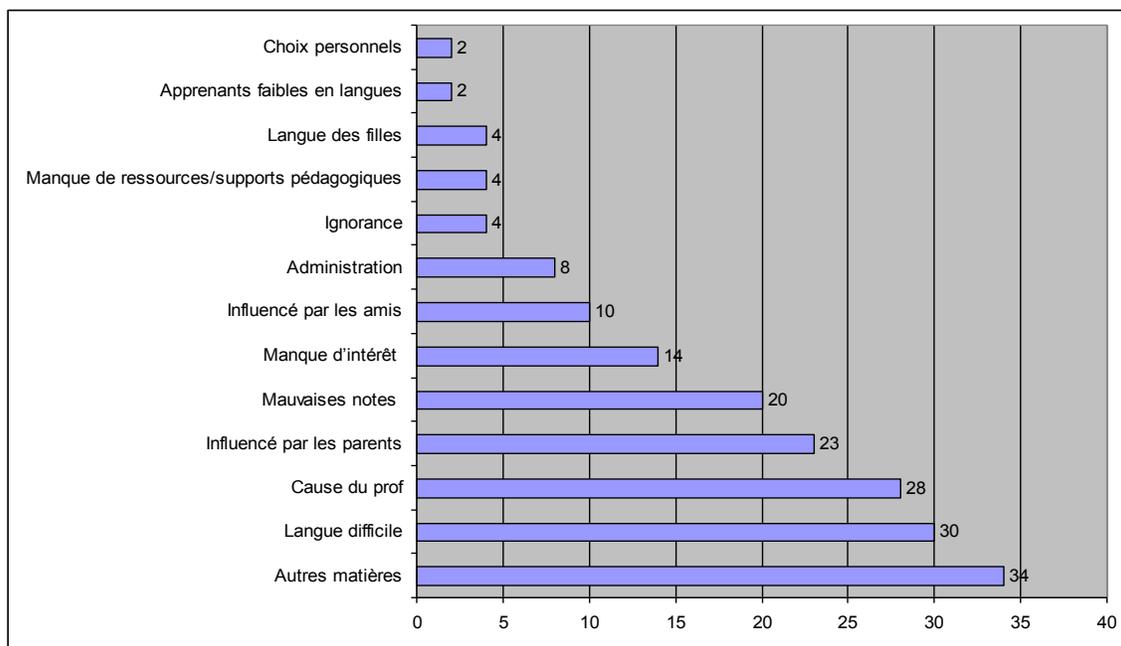
#### **3.4. Analyse des données des professeurs**

Nous avons d'abord réussi à regrouper les raisons de l'abandon du français à l'école secondaire par les étudiants selon l'avis des professeurs en 13 raisons avec la fréquence de 183 (voir graphique 1 ci-dessous). Nous avons par suite noté que 18.58% de 34

fréquences des professeurs ont dit que les apprenants abandonnent le français à cause d'autres matières. Beaucoup d'entre eux ont souligné que c'était à cause des matières faciles qui sont regroupées avec le français dans le classement des matières du système éducatif du kenyan.

Ce regroupement permet de créer une concurrence entre le français et les autres matières. Ils ont beaucoup insisté sur le fait que les matières comme la musique et les affaires parmi d'autres étaient considérées plus facile que le français. Les professeurs ont ajouté que le fait que le français n'est pas un choix obligatoire était une autre raison importante pour laquelle les apprenants l'abandonnaient facilement.

**Graphique 1 : Raisons des professeurs expliquant pourquoi les apprenants abandonnent le français au Kenya**



Dans la position numéro deux selon les professeurs, nous avons remarqué que 16.39% de 30 fréquences des professeurs ont dit que la langue française était difficile. Ils ont fortement souligné que beaucoup d'apprenants disent que la conjugaison, la grammaire entre autres étaient des aspects trouvés difficiles à l'apprentissage de la langue de Molière.

La « cause du prof » s'est trouvée en troisième position avec 15.30%. Les professeurs ont dit que les apprenants pensent que leurs enseignants sont sévères pendant les examens. Pendant les cours, les apprenants trouvent que les professeurs sont stricts, ne sont pas aimables ou gentils, ne motivent pas les apprenants, les cours sont passifs, etc.

L'« influencé par les parents » a été vue en quatrième position avec 12.57%. Les professeurs ont expliqué que les parents prennent des décisions à la place de leurs enfants. À cause du manque d'informations, les parents découragent la poursuite du français, premièrement parce qu'ils pensent que le français ne répond pas aux attentes de la société kényane, et deuxièmement parce qu'il est une langue qui pourrait s'apprendre après l'école secondaire, à savoir à l'Alliance Française.

Avec 10.93% des fréquences des professeurs, « mauvaises notes » s'affiche. Les professeurs disent qu'étant donné que les apprenants pensent que le français est difficile, ils sont défaitistes et échouent aux examens. Cet échec continu du français les panique et les incite donc à abandonner la langue.

Le « manque d'intérêt » a été aussi mentionné avec 7.65%. Les professeurs relient cette raison aux parents qui découragent l'apprentissage du français à cette étape. C'est-à-dire qu'ils enseignent comme si les apprenants connaissaient déjà la langue.

L'« influencé par les amis » arrive avec 5.46%. Les professeurs soulignent que les amis qui étudient d'autres matières leur ont conseillé de ne pas continuer avec la langue afin de les rejoindre dans leurs matières présentées comme faciles. Le français est souvent choisi par un petit groupe d'apprenant. La majorité des élèves ont fait d'autres choix. Cette majorité du groupe joue un rôle significatif et dissuade les apprenants du français de continuer.

Avec 4.37%, c'est l'« administration ». Certains directeurs sont suspectés de ne pas saisir l'importance du français. Ils pensent que ce n'est pas de bonne matière car elle baisse la

note moyenne de l'école. Avec les mauvaises notes et toutes les raisons soulignées par les professeurs les directeurs ne veulent plus l'enseignement de cette langue. Les directeurs n'encouragent pas autant l'apprentissage du français que celui d'autres matières, disent les professeurs. Les professeurs disent aussi que beaucoup de directeurs suppriment la langue car ils ne comprennent pas les besoins des apprenants du français.

L'« ignorance », « manque de ressources / supports pédagogiques » et « langue des filles » prennent 2.19%. Les professeurs supposent que les apprenants ignorent la langue à cause du manque d'intérêt ou de motivation. Les professeurs disent aussi que le manque de ressources et supports pédagogiques représente un grand désaveu qui pousse les apprenants vers les autres matières qui sont mieux équipées au niveau des ressources pédagogiques. Beaucoup de garçons déclinent la langue en disant que c'est une langue de filles parce que celles-ci parlent couramment et aussi très bien les langues. Les garçons, disent que les sciences dures leur sont dévolues mais pas les langues.

Finalement, nous avons constaté que les deux dernières raisons à savoir les « apprenants faibles en langues » et les « choix personnels » ferment cette discussion avec 1.09%. Les professeurs disent seulement que les apprenants sont faibles en français et n'arrivent pas à le comprendre suffisamment. Ils ajoutent aussi que parfois les choix personnels n'ont aucun lien avec la langue française. Au fond, le fait que le français ne soit pas choisi par les élèves qui préfèrent les autres matières vient de l'accumulation des autres facteurs : influence des parents, cause du prof, etc.

### **3.5. Elaboration d'autres concepts de discours des professeurs**

Nos discussions avec les enseignants nous ont permis aussi de recueillir d'autres informations, qui permettent d'éclairer davantage le contexte de l'enseignement du français au Kenya.

Tout d'abord, des professeurs de français de l'enseignement secondaire ont mentionné le salaire trop bas par rapport au contexte économique. Ils sont obligés de travailler à temps

partiel afin d'aller chercher de l'argent supplémentaire. Et ils disent que c'est un peu difficile car ils sont obligés d'enseigner deux matières, le français et une autre matière. Ils ont ajouté qu'en comparaison les professeurs de l'Alliance Française profitent de ce style de travail à temps partiel. Ils n'enseignent que le français et de plus sont vacataires. C'est-à-dire qu'ils viennent au travail à des heures spécifiques et ils ont l'occasion d'aller chercher de l'argent supplémentaire. Donc, beaucoup d'eux veulent bien se trouver à l'Alliance Française ou à l'université car il y a moins de règles et où, de plus, les enseignants ont un meilleur salaire.

Autre information mentionnée par les enseignants : les classes surchargées surtout en forme un et deux. Beaucoup ont dit qu'il n'y a pas assez de professeurs de français dans les écoles qui proposent l'enseignement du français. Sur ce point, concernant le nombre de professeurs par école, ils disent que le Ministère de l'Education ne veut pas embaucher les professeurs de français car cela s'inscrit au sein d'une politique juridique de ne pas trop embaucher afin de protéger l'argent de l'Etat. Donc, plusieurs écoles qui enseignent le français ont un seul professeur de français. Et ce seul professeur s'occupe des apprenants de forme un à quatre. Il arrive qu'il y ait deux professeurs par école mais c'est rare.

A cause de ce manque de professeurs, ceux qui sont embauchés ont trop de travail et sont toujours fatigués. Et du coup, ils n'arrivent pas à être créatifs, à penser aux activités ludiques ou interactives. Ils affirment rester dans l'enseignement parce qu'aucune autre opportunité ne se présente mais si c'était le cas ils quitteraient sans aucun doute l'enseignement de la langue.

De plus, ils ont aussi parlé de la formation continue. Ils disent que le Ministère de l'Education n'est pas sérieux avec la formation non seulement du français mais aussi de toutes les langues étrangères. Le ministère ne veut pas dépenser davantage d'argent pour les langues étrangères.

Ils ont également mentionné que l'Alliance Française a fermé le centre pédagogique dédié aux professeurs des écoles secondaires. Les professeurs ne sont donc pas même encouragés à consulter des livres didactiques comme c'était le cas avant. Ils étaient motivés et encouragés à lire et à faire de la recherche, mais, du coup, le centre a été fermé sans explications.

Après la fermeture du centre de ressources, le Bureau Linguistique et Coopération qui s'occupe de la promotion de l'enseignement de l'étude du français a aussi fermé ses portes à l'Alliance Française. Ce bureau comptait cinq employés et après sa fermeture, le même bureau, avec 2 employés seulement, a trouvé un espace à l'Ambassade de France au Kenya. Ce déplacement du bureau a compliqué les visites des professeurs qui venaient facilement à l'Alliance Française. Car pour aller à l'Ambassade, il est nécessaire de réserver ou fixer un rendez vous qui n'est pas agréable et facile dans la culture kenyane.

L'Ambassade de France au Kenya a aussi été mentionnée, pour souligner qu'elle a arrêté des bourses et des supports linguistiques surtout pour les professeurs de français et les étudiants de français à l'université. Ils pensent que l'Ambassade n'a pas plus besoin d'eux. « Le français est comme un adulte aujourd'hui donc il faut se débrouiller seul, voilà comment l'Ambassade voit le français, c'est triste non ! », m'a dit un professeur.

La concurrence avec d'autres langues a été aussi évoquée : le chinois, fortement soutenu, ou l'allemand, bien supporté par l'Allemagne.

#### **4. Conclusion**

Notre article a porté sur les causes de l'abandon de l'étude du français au Kenya à l'école secondaire, en particulier après la deuxième année. C'était une étude didactique, sociolinguistique et culturelle. L'étude a trouvé les raisons pour lesquelles les apprenants abandonnent l'étude du français.

D'après l'article par les entretiens destinés aux professeurs de français de l'école secondaire, nous avons aussi noté que les apprenants qui abandonnent le français le font aussi pour des raisons variées. Nous avons constaté, le fait que le français est en concurrence avec d'autres matières offertes en option est la raison numéro une de l'abandon. Les apprenants disent de plus que ces matières sont plus faciles que le français. Les professeurs donnent des raisons variées et qui les concerne aussi eux-mêmes. Ils disent que les apprenants abandonnent le français à cause des raisons liées aux problèmes pédagogiques comme manque de motivation, être stricts et sévères pendant les examens, manque d'enseignement centré sur l'apprenant, manque de technique d'avoir des cours interactifs et intéressants, etc.

L'abandon est aussi constaté dans les collèges, les Alliances Française et les établissements universitaires au Kenya. A l'avenir, des recherches scientifiques, basées plus spécifiquement sur ces établissements, pourraient diminuer l'effet de l'abandon scolaire du français. Suivant les milieux d'enseignement, les causes structurelles, matérielles, sociales ou psychologiques seraient donc à définir.

## **5. Perspectives**

Il serait nécessaire de laisser les apprenants qui rejoignent l'école secondaire décider eux-mêmes s'ils veulent apprendre le français. Le choix de l'apprenant devrait être pris en considération comme Cicurel (2002) citée dans le travail d'Axell (2007) le propose. L'imposition de la langue ne motive pas beaucoup les apprenants à poursuivre l'apprentissage jusqu'au niveau nécessaire aux objectifs et attentes.

Les enseignants jouent un rôle majeur pour motiver à l'apprentissage d'une langue, cette idée est bien soulignée dans l'étude de Kachoub (2010) selon la recherche de Dodick's (1996). L'enseignant va façonner une attitude positive chez l'apprenant, surtout pendant lors des premiers rencontres. Il serait très nécessaire de préparer et former les enseignants à cet objectif. Le Bureau responsable de l'enseignement de l'Ambassade de France au Kenya pourrait travailler à la manière de le faire avec les enseignants et tous les acteurs concernés par l'usage du français.

Un seul inspecteur ne suffirait pas pour bien gérer tout le travail pédagogique au Ministère de l'Education. Il faudrait que l'Ambassade de France au Kenya examine la possibilité d'avoir des inspecteurs spécialisés liés au bureau linguistique et qui comprendraient l'importance de la langue. L'inspecteur de l'enseignement de l'étude du français devrait bien parler et comprendre le français et bien connaître la politique d'éducation partagée entre la France et le Kenya.

Dans le cadre des relations entre les deux pays, il faudrait que soient convenus des objectifs politiques communs reconnaissant la présence, le rôle et l'importance de la langue française au Kenya. L'Ambassade à travers les enseignants peut contribuer à la propagation d'une image positive de la France et l'importance d'apprendre le français.

Les motivations pour développer l'enseignement de français devrait être une priorité du Ministère de l'Education tant pour les aspects politiques qu'économiques. Cette motivation devrait être la motivation économique et politique. L'Ambassade de France au Kenya pourrait travailler avec le Ministère de l'Education pour voir comment l'enseignant pourrait être mieux motivé au niveau des salaires.

## **6. Bibliographie**

Axell, Karolina. 2007. *L'importance de la motivation pour apprendre une langue étrangère: - la langue française dans un contexte scolaire*. <http://lnu.diva-portal.org/smash/record.jsf?pid=diva2:204837>.

Bailly, Sophie, Colaço Linda, Keles Mehtap, et Catherine Mendez. 2007. « Une innovation au lycée : l'autodirection en langues ». *Université Nancy 2 2ème journée Asdifle sur les approches non conventionnelles: Méthodologies innovantes et alternatives en didactique des langues*: 6.

- Bernard, Jeffrey, et Bernadette Grandcolas. 2001. « Apprendre une troisième langue quand on est bilingue : le français chez un locuteur anglo-espagnol ». *Acquisition et interaction en langue étrangère* (14) (mars 2): p.111-133.
- Bok, S.-G. 2004. « “L’enseignement du français et la corée”, dans H. Kato, La modernité française dans l’Asie littéraire. » *Presse Universitaires de France, paris*: p. 295-301.
- Chaubet, P. 1996. « Analyse des motivations et attentes d’étudiants chinois apprenant le français. Le cas de l’université Fujen à Taiwan. » *Taipei, Chung Yang*.
- Cobby, Franck. 2009. « L’analyse de contenu du discours - Analyse-du-discours.com ». *analyse-du-discours.com*. <http://www.analyse-du-discours.com/l-analyse-de-contenu-du-discours>.
- Cuq, J-P. 2003. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Clé International.
- De Bonville, J. 2000. *L’analyse de contenu des medias. De la problématique au traitement statistique*. De Boeck & Larcier S.A. Bruxelles.
- Kachoub, Bouchra. 2010. « The Relationship of L2 Attitudes to L3 Attitudes and Learning: A Study of Moroccan University Students ». America: Ohio University.
- Kazadi, M. 2006. « Raisons conduisant les étudiants kenyans à poursuivre l’apprentissage du français à l’université ». *In Research on French Teaching in Eastern Africa: Opportunities and Challenges* (Ed. F.K. Iraki): p. 14-23. Nairobi: United States International University.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 1986. *L’implicite*. Armand Colin. Paris.

- Oudard, Celine Keenan. 2004. « Réorganisation du mode de gestion du Centre de ressources en Langues de l'ENTPE ». <http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dessid/rsoudard.pdf>.
- Tang, X. 2004. « “L’enseignement du français langue étrangère en chine: histoire, problème et perspectives”, dans H.kato, La modernité française dans l’Asie littéraire ». *Presse Universitaires de France, paris*: p.283-294.
- Tardieu, Claire. 2009. « Corriger ou évaluer ? Correction or assessment? in La correction dans l’enseignement des langues de spécialité ». *Cahiers de l’APLIUT* Vol. XXVIII N° 3: 16.
- Wang, Jinjing. 2012. « Causes de l’échec d’apprentissage du français par des étudiants chinois en France : Etude multifactorielle qualitative et quantitative à partir d’entretiens et de questionnaires, Université de Lorraine, soutenue ». Université de Lorraine.
- Weiner, B. 2000. « Intrapersonal and interpersonal theories of motivation from an attributional perspective. » *Educational Psychology Review* 12 Review 12: 14.